

Produit d'**OBIV Solutions**

Département Études et Recherches

O'LAB

Taking People Further



2025

GOUVERNANCE - **CONJONCTURE** - CAMEROUN
La veille dans le domaine de la Gouvernance

Note de conjoncture des entreprises et établissements publics



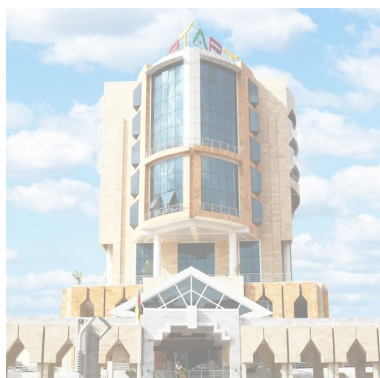
**Palais des Congrès de Yaoundé
(PACY)**

Note de conjoncture N°016

du **15 Juillet 2025**

Sommaire

Note de conjoncture
pour les entreprises
et les établissements
publics du secteur de
la gouvernance.



02 Résumé

L'étude du dispositif communicationnel du Palais de Congrès de Yaoundé (PACY) à travers le site web révèle l'existence d'un système fonctionnel, bien que les contenus soient peu actualisés.

03 Rappel des exigences légales

En sa qualité d'établissement public, le PACY est assujéti à une stricte observation de ce cadre normatif en vigueur.

04 Évaluation de la communication

Le dispositif de communication du PACY s'appuie sur une architecture structurée autour d'une pluralité de canaux d'information et de diffusion, parmi lesquels figurent un site web institutionnel et des présences actives sur les réseaux sociaux comme Facebook et X (ancien Twitter), YouTube officiel, Instagram officiel.

05 Management des politiques publiques

À ce stade de notre analyse, l'évaluation du management des politiques publiques au sein du PACY se fera à travers quatre critères essentiels : la digitalisation des procédures, la reddition des comptes, la déclinaison des missions de l'entité...

08 Des performances faibles pour le PACY

Cette section a pour objectif de restituer l'évaluation de la performance du PACY consigné dans les classements officiels arrêtés par le Ministère des Finances (MINFI), notamment les arrêtés N°00000201 du 4 mai 2020 et N°00000001 du 1er janvier 2023.

Équipe de rédaction

Supervisée par
Pr Viviane Ondoua Biwole

Chef du projet :
Yves Alaince Kana
Responsable O'LAB

Contributeurs :

Ulrich Labussiere
David Ikome
Dr Irène Mbollo



L'étude du dispositif communicationnel du Palais de Congrès de Yaoundé (PACY) à travers le site web révèle l'existence d'un système fonctionnel, bien que les contenus soient peu actualisés. Sur les treize critères retenus pour l'évaluation d'un site web, l'institution en satisfait 11, soit un score de 84,61%, ce qui témoigne d'efforts notables en matière d'information et de services rendus aux usagers. Toutefois, certains manquements demeurent notamment la mise à jour régulière du contenu en ligne sur son site web, ainsi que l'absence du rapport annuel de performance pourtant essentiel à la transparence et à la redevabilité. Les missions du PACY se traduisent par des actions concrètes et des services rendus à ses usagers. Sur le plan de la gouvernance, il convient de souligner que selon le classement des établissements publics réalisé par le ministère des Finances en 2023, le PACY est classé en 5e catégorie, ce qui traduit une stagnation de sa performance globale.

Rappel des exigences légales



Cette note de conjoncture s'appuie sur un socle juridique établi à partir des éléments suivants :

- ✓ la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun : l'article 50 relève que « l'ensemble des informations et documents relatifs aux finances publiques, tel qu'il découle de la présente loi, sont publiés par les institutions compétentes sur leur site internet dès qu'ils sont disponibles » ;
- ✓ le code de bonne gouvernance, dans son article 42, exige que la juridiction des comptes rende publics tous les rapports qu'elle transmet au Président de la République, au Parlement et au Gouvernement ;
- ✓ les textes organiques des entités publiques : il s'agit des décrets portant création et organisation de chaque entité et des documents stratégiques (manuel de procédures, plan stratégique, budget programme) ;
- ✓ la Stratégie Nationale de Développement 2030 (SND30) : elle retrace les grands axes et actions stratégiques dont l'implémentation repose sur les administrations et agences pour parvenir au développement ;
- ✓ la stratégie sectorielle de gouvernance : elle répond à la nécessité de renforcer la gouvernance afin de soutenir efficacement la mise en œuvre des politiques publiques.

En sa qualité d'établissement public, le PACY est assujetti à une stricte observation de ce cadre normatif en vigueur. La présente note de conjoncture s'attache à évaluer la qualité de sa communication institutionnelle, à travers plusieurs axes d'analyse tel que la diversification des canaux de communication, l'optimisation des standards du site web, la mise en œuvre des politiques publiques, ainsi que la communication relative à l'implémentation de la SND30. Elle examine en outre les dispositifs de suivi de l'exécution des actions inscrites dans la stratégie sectorielle de gouvernance.



1) Évaluation de la communication : un site web opérationnel mais obsolète



Le dispositif de communication du PACY s'appuie sur une architecture structurée autour d'une pluralité de canaux d'information et de diffusion, parmi lesquels figurent un site web institutionnel et des présences actives sur les réseaux sociaux comme Facebook et X (ancien Twitter), YouTube officiel, Instagram officiel.

L'analyse approfondie de son site web a permis de mettre en évidence onze atouts majeurs et deux axes d'amélioration dont la prise en compte pourrait permettre de renforcer l'efficacité, la portée et l'impact global de ce dispositif communicationnel.

Onze axes forts :

- ✓ un site web fonctionnel et accessible via le lien <https://palaisdescongres.cm/> ;
- ✓ un site web sécurisé ;
- ✓ l'arborescence du site est particulièrement bien conçue, offrant une navigation à la fois fluide et intuitive, ce qui facilite l'accès à l'information pour les usagers ;
- ✓ un bilingue effectifs des publications ;
- ✓ la FAQ est disponible ;
- ✓ la rubrique « recours » présente ;
- ✓ l'existence d'une messagerie instantanée ;
- ✓ présence d'une newsletter ;
- ✓ une large gamme d'informations est mise à la disposition des utilisateurs ;
- ✓ une description des procédures ;
- ✓ une forte digitalisation des procédures.

Deux axes d'amélioration :

- ✓ une digitalisation faible des procédures ;
- ✓ le site web n'est pas sécurisé ;



2) Le management des politiques publiques à améliorer



À ce stade de notre analyse, l'évaluation du management des politiques publiques au sein du PACY se fera à travers quatre critères essentiels : la digitalisation des procédures, la reddition des comptes, la déclinaison des missions de l'entité en actions concrètes et en services destinés aux usagers, ainsi que l'adéquation des activités mises en œuvre avec les exigences techniques. Quelle est à ce jour la situation au PACY au regard de ces différents critères d'appréciation ?

Une communication lisible et proactive sur la mise en œuvre de ses missions et sur la qualité des prestations offerts aux usagers.

Le Palais de Congrès de Yaoundé traduit avec pertinence ses missions en activités concrètes au service des usagers. Le palais de congrès accueille les finales nationales de Miss Cameroun, la journée internationale du Yaga 2025 avec la participation du Haut-Commissaire de l'Inde qui a conduit la séance d'étirement et d'exercices de respiration. L'accueil de ces événements traduit la volonté du palais de congrès de remplir sa mission de promotion des activités culturelles nationales et internationales. Dans le cadre de la promotion des activités récréatives et la location des espaces en vue de l'organisation des manifestations à caractère économique et socioculturel, le PACY accueille la foire Ya-Fé, Promote, Festival Living Together, la foire du "Made in Cameroon".

Le PACY remplit sa mission de location de salle à travers l'accueil des événements tels que, le 2ème Congrès de l'Union Africaine des Huissiers de justice, la 2ème conférence Business As Mission, le comité central élargi de l'UNDP et des soirées de gala en faveur des actions humanitaires et de développement des populations vulnérables du Sahel organisé par Sahel Solidaire

24



Capture d'écran des visites des stands lors de la foire du "Made in Cameroon"

Une digitalisation des procédures

Le processus de digitalisation engagé par le PACY témoigne d'une volonté manifeste de moderniser ses modes de fonctionnement et d'améliorer la qualité des services rendus au public. Cette dynamique se traduit notamment par la mise en place d'un système de réservation en ligne qui s'étend à l'ensemble des prestations proposées par l'institution, ce qui constitue une avancée notable en matière de dématérialisation des procédures administratives et d'accessibilité des services. Toutefois, il convient de relever que cette démarche demeure inachevée dans la mesure où la fonctionnalité de paiement en ligne n'est pas accessible.

Offre spéciale

**Nos salles VIP
pour réunions
de haut niveau**

**Prenez de l'avance!
Réservez en
premier.**

Bénéficiez de 20% de remise lorsque vous réservez 100 jours avant votre événement

Une collaboration institutionnelle peu visible entre le MINAC et PACY

Placée sous la tutelle du Ministère de l'Art et de la Culturel (MINAC), le palais des congrès de Yaoundé bénéficie d'une autonomie fonctionnelle dans la mise en œuvre opérationnelle de ses missions. Toutefois, Les informations disponibles sur son site web offrent peu de visibilité, voire aucune quant aux dynamiques de collaboration entre l'Agence et son ministère de tutelle.

Absence de reddition des comptes

L'absence de publication des états financiers ou de tout autre document (rapport annuel de performance), permettant de se faire une opinion de la situation financière et de la performance économique de l'établissement constitue une lacune majeure en matière de transparence. Une telle opacité prive en effet les parties prenantes d'une visibilité indispensable à accompagnement pertinent et stratégique.

Ce déficit d'information s'avère d'autant plus préoccupant dans un contexte où la transparence financière s'impose comme un levier fondamental de crédibilité, de confiance publique et de légitimité institutionnelle pour les entités relevant du secteur public.

Peu de communication sur les activités inscrites dans la SND 30 et la Stratégie Sectorielle de la Gouvernance 2023

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SND30, l'État s'est fixé pour objectif de renforcer la compétitivité des entreprises culturelles ainsi que la qualité de leurs productions. Il s'agit à travers cette ambition, de positionner durablement le secteur culturel comme levier de croissance économique et de cohésion sociale. Cette dynamique implique non seulement un appui accru aux acteurs culturels dans leur processus de professionnalisation, mais également la mise en place de mécanismes incitatifs à la création, à la diffusion et à la commercialisation des biens et services culturels.

La diffusion passe également par la promotion de l'innovation tout au long de la chaîne de valeur des filières culturelles et par l'amélioration significative des équipements et des infrastructures artistiques et culturelle sur l'ensemble du territoire national.

Le PACY est un acteur incontournable du secteur culturel au Cameroun. Bien qu'il réalise de nombreuses activités dans le cadre de ces missions, aucune communication plaçant ces activités dans le cadre la SND 30 n'y apparaît. Cette absence de visibilité interroge sur le niveau d'articulation entre les actions de l'institution et les orientations nationales en matière de promotion des industries culturelles, d'innovation et de structuration de l'économie créative.

3) Des performances faibles pour le PACY

Cette section a pour objectif de restituer l'évaluation de la performance du PACY consigné dans les classements officiels arrêtés par le Ministère des Finances (MINFI), notamment les arrêtés N°00000201 du 4 mai 2020 et N°00000001 du 1er janvier 2023.

En trois ans, le PACY n'a connu aucun changement de catégorie

Les arrêtés N°00000201 du 4 mai 2020 et N°00000001 du 1er janvier 2023 émis par le MINFI, établissent un dispositif de catégorisation des établissements publics fondé notamment sur l'évolution de leur chiffre d'affaires sur les trois derniers exercices budgétaires. Ces textes réglementaires précisent d'une part, la catégorie attribuée à chaque entité en 2020 et d'autre part les dynamiques de mobilité observées en 2023, qu'il s'agisse d'une progression vers une catégorie supérieure, d'une régression ou d'une stagnation. En outre, il convient de souligner que cette classification n'est pas neutre, puisqu'elle détermine directement le niveau de rémunération alloué aux dirigeants des dites entités, conformément au cadre de régulation en vigueur.

À la lumière des dispositions susmentionnées, le PACY demeure classé en catégorie 5, ce qui traduit une absence d'évolution significative de sa performance financière (chiffre d'affaires) au cours de la période considérée. Cette stabilité catégorielle peut être interprétée comme le signe d'une stagnation de sa trajectoire organisationnelle, en dépit des efforts observés dans l'exécution de ses missions.

TABLEAU 1 : RÉCAPITULATIF DES MISSIONS ET ACTIVITÉS DU PACY

GRANDS AXES	MISSIONS	DÉCLINAISON EN ACTIVITÉS
Valorisation culturelle et rayonnement artistique	Promotion des activités culturelles nationales et internationales.	- Accueil les finales nationales de Miss Cameroun. - Accueil la journée internationale du Yaga 2025
Développement événementiel et services localifs	- Promotion des activités récréatives. - Location des espaces en vue de l'organisation des manifestations à caractère économique et socioculturel	- Organisation et accueil de Ya-Fe, - Accueil de l'événement Promote, - Accueil Festival Living Together, - Accueil la foire du "Made in Cameroon" - Abrite 2ème Congrès de l'Union Africaine des Huissiers de justice, - Abrite la 2ème conférence Business As Mission, - Accueil du comité central élargi de l'UNDP - Accueil des soirées de gala en faveur des actions humanitaires et de développement des populations vulnérables du Sahel



Contacts

Tél. : (+237) 222232160 / 670613049 / 696384834

E.mail : contact@obivsolutions.com

Web : www.obivsolutions.com

BP : 7942 - Yaoundé - Cameroun.

Av FOCH, face Crédit Foncier Capitole

@OBIV Solutions



À compter du 15 avril 2024, le Laboratoire de recherches O'LAB d'OBIV Solutions publie, tous les 15 du mois, une note de conjoncture des agences considérées comme les entreprises ou établissements publics placés sous la tutelle des 20 ministères du secteur de gouvernance.